

Centre Communal d'Action Sociale de
SCHERWILLER

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration
du 04 mars 2026

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- Convocation des membres du Conseil d'Administration le 12 février 2026
- Affichage de la convocation en Mairie le 12 février 2026

La séance est ouverte à 18 heures 30 en présence de Monsieur Olivier SOHLER Président, Monsieur Marc HEIMBURGER, Vice-Président, Mesdames Régine DIETRICH, Claudine GUILLEMIN, Christelle HIRSCHMANN, Clémentine JEHL, Anne RIFF, Annick SUTTER, Karine VOGELISEN, et Messieurs Maurice GOETTELMMANN, Albert MARCOT, Yves SCHNELL, membres du C.C.A.S.

Étaient absents et excusés :

- Madame Manon WOTOWIEC
- Monsieur Charles SITZENSTUHL, représentant la Collectivité européenne d'Alsace.

Membres en exercice : 13

Présents : 12

Absente et excusée : 1

Procuration : /

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DESIGNE à l'unanimité Madame Claudine GUILLEMIN secrétaire de séance.

DECISIONS

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025.	Adopté à la majorité et trois abstentions
2.1.1 Finances : Budget général - Budget primitif 2026	Adopté à l'unanimité
3.1.2. Etat des subventions 2026	Adopté à l'unanimité
3.2. Budget annexe : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2026 de l'EHPAD Résidence de l'Alumnat	Adopté à l'unanimité
3 Marché du linge : avenant	Retiré de l'ordre du jour

Siège : Mairie de Scherwiller – 1 place de la Libération – 67750 SCHERWILLER

☎ : 03 88 58 33 33

Fax : 03 88 82 71 74 – E-mail : mairie@scherwiller.fr

4	Marché du gaz : adhésion au groupement de commande	Adopté à l'unanimité
5	Renouvellement de notre parc de lits – phase 2	Adopté à l'unanimité
6.1.	Personnel : Création d'un poste d'agent social à temps plein	Adopté à l'unanimité
6.2	Personnel : Création d'un poste d'agent social à temps plein	Adopté à l'unanimité
7	Acceptation d'un don pour le budget annexe	Adopté à l'unanimité

En préambule, le Président informe les membres que le point 3 « marché du linge » est retiré de l'ordre du jour : l'établissement est en attente du nouvel avenant du prestataire.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025.

Le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025 est **approuvé à la majorité et trois abstentions**

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine					X
HIRSCHMANN Christelle					X
JEHL Clémentine			X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne					X
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

2. FINANCES

2.1. CCAS de Scherwiller – budget général

2.1.1. Budget Primitif 2026

Le projet de budget est présenté par Mme Régine DIETRICH.

Il est arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

		12 200,00 Euros
011	Charges à caractère général	8 400,00
012	Charges de personnel	300,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00

Siège : Mairie de Scherwiller – 1 place de la Libération – 67750 SCHERWILLER

Recettes :

74 Dotations, subventions et participations
75 Produits exceptionnels

12 200,00 Euros

12 000,00

200,00

SECTION D'INVESTISSEMENT :**./.**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

D'APPROUVER le projet de budget 2026 ;**D'ARRETER** le document budgétaire aux chiffres ci-dessus indiqués.**APPROUVE A L'UNANIMITE**

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine			X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

2.1.2. Etat des subventions 2026

Il est proposé au Conseil d'Administration d'arrêter l'état des subventions à verser de la manière suivante :

Subvention Cancer : 100,- €

Ligue contre le cancer
67060 STRASBOURG

Subvention Tuberculose : 100,- €

Comité du Bas-Rhin de lutte contre la tuberculose
67100 STRASBOURG

Subvention IME : 100,- €

Association Arc en Ciel - IME
67600 SELESTAT

Subvention Croix Rouge 100,- €

Croix Rouge Française
67600 SELESTAT

Subvention Téléthon 100,- €

Association Française Myopathie téléthon
91000 EVRY

Siège : Mairie de Scherwiller – 1 place de la Libération – 67750 SCHERWILLER

Téléphone : 03 88 58 33 33 – Fax : 03 88 82 71 74 – E-mail : mairie@scherwiller.fr

Accusé de réception en préfecture
067-266701127-20260428-DEL2026020-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

<u>Subvention Médecins sans frontières</u>	100,- €
Médecins sans frontières 75011 PARIS 11 ^E ARRONDISSEMENT	
<u>Subvention aide aux handicapés moteurs</u>	100,- €
Association Régionale Aide Handicapés Moteurs 67100 STRASBOURG	
<u>Subvention Scléroses en plaques</u>	100,- €
Association Française des sclérosés en plaques 31700 BLAGNAC	
<u>Subvention les Restaurants du Cœur</u>	100,- €
Les Resto du cœur 67 67100 STRASBOURG	
<u>Subvention Epicerie Sociale PAPRIKA</u>	100,- €
PAPRIKA 67600 SELESTAT	
<u>Subvention Cent pour un – Centre Alsace</u>	100,- €
4, rue de Melsheim 67600 SELESTAT	
<u>Subvention Banque Alimentaire</u>	100,- €
9, rue de l'industrie 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	
<u>Subvention Petits Princes :</u>	100,- €
66 Avenue du Maine 75014 PARIS	

Soit un total de 1 300,- €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

ARRETE l'état des subventions à verser en 2026 conformément aux propositions ci-dessus présentées.

APPROUVE A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine			X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

Siège : Mairie de Scherwiller – 1 place de la Libération – 67750 SCHERWILLER

2.2. Budget annexe : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépense (EPRD) 2026 de l'EHPAD Résidence de l'Alumnat

Rapporteur : Olivier SOHLER

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : **2 475 106,42 Euros**

Groupe 1	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	519 350,00
Groupe 2	Dépenses afférentes au personnel	1 562 662,86
Groupe 3	Dépenses afférentes à la structure	393 093,56

Recettes : **2 475 106,42 Euros**

Groupe 1	Produits de la tarification	2 388 528,42
Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	38 480,00
Groupe 3	Produits exceptionnels	48 098,00

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : **295 007.63 Euros**

1641	Emprunts en euros	112 007,63
1681	Autres emprunts	3 000,00
165	Dépôts et cautionnements	80 000,00
2154	Matériel et outillage	80 000,00
2181	Installations générales, agencements	10 000,00
2183	Matériels de bureau et mat. Informatique	10 000,00

Recettes : **295 007,63 Euros**

	CAF	140 541,05
165	Dépôts et cautionnements	80 000,00
	Prélèvement sur le fonds de roulement	74 466,58

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration DECIDE :

D'APPROUVER l'EPRD 2026 ;

D'ARRETER le document budgétaire aux chiffres ci-dessus indiqués.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		

Siège : Mairie de Scherwiller – 1 place de la Libération – 67750 SCHERWILLER

Téléphone : 03 88 58 33 33 – Fax : 03 88 82 71 74 – E-mail : mairie@scherwiller.fr

GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine			X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

3. Marché du linge – avenant

Est retiré de l'ordre du jour

4. Marché du gaz : adhésion au groupement de commande

Rapporteur : Olivier SOHLER

Groupement de Commandes relatif à l'achat et à la fourniture de gaz naturel, de prestations de suivi et d'efficacité énergétique associées entre la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires, la Commune de Sélestat, la Commune de Scherwiller, la Commune d'Ebersheim et le CCAS de Scherwiller

En 2022, un groupement de commandes a été constitué entre la Communauté de communes de Sélestat et Territoires et plusieurs communes de la Communauté de communes de Sélestat et Territoires pour l'achat et la fourniture de gaz naturel accompagné de prestations de suivi et d'efficacité énergétique. Ce groupement a débouché le 1er juillet 2022 sur la conclusion d'un accord-cadre de 4 ans constitué de deux marchés subséquents de 2 ans chacun.

Le deuxième marché subséquent arrive à échéance le 31 août 2026. Dans la même logique de territoire et de rationalisation des coûts que lors du précédent marché, il est proposé de passer un nouveau groupement de commandes.

Suite à l'analyse des besoins menée par l'AMO, il est proposé de constituer un groupement de commandes entre la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires, la Commune de Scherwiller, la Commune d'Ebersheim, le CCAS de Scherwiller et la Commune de Sélestat pour l'achat et la fourniture de gaz naturel accompagnés de prestations de suivi et d'efficacité énergétique associés.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la société Solares Bauen pour un montant de 17 100 € HT, au terme d'une consultation sur la base de trois devis. Cette dépense sera prise en charge par les membres du groupement selon une clé de répartition définie dans la convention constitutive du groupement de commandes calculée en fonction des puissances souscrites par les différents membres du groupement.

Suite à l'analyse des besoins menée par l'AMO, il s'est avéré opportun de :

- lancer un accord-cadre d'une durée de 4 ans avec marchés subséquents. Chaque marché subséquent sera d'une durée de 2 ans. Le montant prévisionnel sur la durée totale de l'accord cadre est compris entre 652 000 € HT (montant minimum) et 13 103 000 € HT (montant maximum),
- prévoir des services associés qui comprendront un accès aux relevés par une plateforme internet avec des alertes automatiques et un rendez-vous de bilan chaque année avec le fournisseur.

Siège : Mairie de Scherwiller – 1 place de la Libération – 67750 SCHERWILLER

Il est proposé que la Ville de Sélestat soit désignée comme coordonnateur de ce groupement de commandes avec notamment pour mission l'organisation technique et administrative de la procédure de consultation, en lien avec un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil d'Administration

VU..... le Code de la commande publique et notamment ses articles L 2113-6 et suivants.

VU.....le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1414-3.

S'ENGAGE à inscrire les crédits au chapitre budgétaire 011 charges à caractère général sur la nature 606122 Gaz.

APPROUVE la constitution d'un groupement de commandes entre la communauté de Communes de Sélestat et Territoires, la Commune d'Ebersheim, la Commune de Scherwiller, le CCAS de Scherwiller et la Commune de Sélestat relatif à l'achat et à la fourniture de gaz naturel, de prestations de suivi et d'efficacité énergétique associées permettant de desservir les sites de livraison des membres du groupement.

APPROUVE le projet de convention constitutive de groupement de commande joint en annexe.

APPROUVE la Commission d'appel d'Offres du coordonnateur du groupement est désignée pour attribuer le marché pour le compte de l'ensemble du groupement.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention constitutive susvisée.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et documents y afférents.

PJ : convention de constitution de groupement de commandes

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine			X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

Siège : Mairie de Scherwiller – 1 place de la Libération – 67750 SCHERWILLER

Téléphone : 03 88 58 33 33 – Fax : 03 88 82 71 74 – E-mail : mairie@scherwiller.fr

Accusé de réception en préfecture
067-266701127-20260428-DEL2026020-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

5. Renouvellement de notre parc de lits – phase 2

Rapporteur : Olivier SOHLER

En 2025 nous avons procédé au renouvellement de la moitié de nos lits qui présentaient de sérieux signes d'usure, ceci pour un montant de 41 762,88 € TTC

Il est proposé de procéder au renouvellement des 23 lits restants sur l'année 2026.

Une nouvelle consultation a été organisée avec une demande de devis auprès de 3 prestataires.

A l'issue de la consultation, il est proposé de confier la commande à l'entreprise ASU Médical de BERNOLSHEIM pour un montant de 34 832,84 € HT, soit 41 799,41 TTC, et d'autoriser le Président à signer le marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

D'ATTRIBUER la commande à l'entreprise ASU Médical de BERNOLSHEIM pour un montant de 34 832,84 € HT, soit 41 799,41 TTC

D'AUTORISER le Président à signer le bon de commande

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine			X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

6. Personnel

6.1. Création d'un poste d'agent social à temps plein

Rapporteur : Olivier SOHLER

Suite à la poursuite d'une disponibilité d'un agent social, il nous faut créer ce poste pour pourvoir à son remplacement

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

DECIDE la création d'un emploi permanent d'agent social à temps complet à compter du 1^{er} avril 2026

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

ADOpte A L'UNANIMITE

Siège : Mairie de Scherwiller – 1 place de la Libération – 67750 SCHERWILLER

Accusé de réception en préfecture ☎ : 03 88 58 33 33 – Fax : 03 88 82 71 74 – E-mail : mairie@scherwiller.fr
067-266701127-20260428-DEL2026020-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine			X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

6.2. Création d'un poste d'agent social à temps plein

Rapporteur : Olivier SOHLER

Suite à la poursuite du congé parental d'un agent social, il nous faut créer ce poste pour pourvoir à son remplacement

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

DECIDE la création d'un emploi permanent d'agent social à temps complet à compter du 1^{er} avril 2026

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine			X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

7. Acceptation d'un don pour le budget annexe

Rapporteur : Olivier SOHLER

Siège : Mairie de Scherwiller – 1 place de la Libération – 67750 SCHERWILLER

Accusé de réception en préfecture : 03 88 58 33 33 – Fax : 03 88 82 71 74 – E-mail : mairie@scherwiller.fr
 067-266701127-20260428-DEL2026020-DE
 Date de télétransmission : 29/04/2026
 Date de réception préfecture : 29/04/2026

Dans le cadre des appels à projets 2025 de la Fondation Alliance CAIRPSA CARPRECA, la Résidence de l'Alumnat a présenté le projet « Toucher créateur », mené par Mme Sandra KOHLER, et qui s'inscrit dans une démarche de bien-être global et d'accompagnement par le toucher relationnel et sensoriel au sein de l'Unité de Vie Protégée (UVP) de l'EHPAD de l'Alumnat.

Ce projet, d'un montant de 4 400 € a été primé par le jury de la fondation et l'établissement a obtenu un soutien de 3 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

D'ACCEPTER ce don d'un montant de 3 000,- €

D'INTEGRER la valeur de ce don au compte 7718

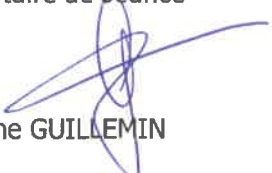

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine			X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

8. Divers

- Embauche d'une psychologue : le Directeur fait part de l'arrivée d'une nouvelle psychologue, Mme Romane FEDORKO, depuis le 06 mars 2026.

Aucun autre point n'étant abordé, le Président clôt la séance à 19h00.

SCHERWILLER, le 13 avril 2026 Le Secrétaire de Séance  Claudine GUILLEMIN	SCHERWILLER, le 13 avril 2026 Le Président de séance  Olivier SOHLER
---	---

Siège : Mairie de Scherwiller – 1 place de la Libération – 67750 SCHERWILLER